

Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent, indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider.

Le déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire

Pour pouvoir passer l'examen pratique, il faut avoir obtenu l'examen théorique général du permis de conduire (code de la route). Pour valider l'examen de code, faut faire maximum 5 fautes.

Le nombre maximum de présentations à cet examen est de 5 sur une période de 5 ans à compter de la réussite de votre examen théorique général du permis de conduire.

Suite à la modernisation de l'examen de code, celui-ci se déroule dans des centre agréés (la Poste, SGS....). l'inscription à l'examen théorique se fait sur les sites web de ces centre. Soit vous le faites vous même ou bien nous le ferons pour vous.

Concernant l'épreuve finale (pratique), lorsque votre moniteur vous dira que vous êtes prêts et que vous vous sentez prêt à passer cet examen, nous vous communiquerons une date d'examen. L'examen se déroulera sur la zone sud ou ouest de Rennes,